

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 28 (1991)  
**Heft:** 1024

**Artikel:** Grand Conseil vaudois : femmes au travail (parlementaire)  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020649>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Femmes au travail (parlementaire)

(yj) Depuis le printemps dernier, le Grand Conseil vaudois compte 31 femmes sur 200 député-e-s (15,5%). Proportion record depuis 1962, puisque les sept législatures précédentes n'avaient jamais permis de faire mieux que 6 à 12% (9% en 1986-90). Comme toujours, les élues siègent en majorité sur les bancs radicaux (6 femmes sur 71 élu-e-s, c'est nettement mieux que dans la législature précédente avec une sur 70 !), socialistes (12 sur 52) et libéraux (7 sur 42). La députation UDC comprend enfin une femme (pour 14 hommes) depuis les élections du printemps 1990, celle du GPE reste très féminisée (3 sur 12), tandis que le POP place 50% de femmes au Grand Conseil, soit ... 2 sur 4.

Que font ces dames dans l'hémicycle ? A lire la presse, elles montent relativement peu à la tribune, à l'exception de quelques *soprani*: l'ultra libérale Suzette Sandoz, les socialistes Anne-Marie Depoisier et Monique Mischler, la popiste Christiane Jaquet. Plus significative, la participation au travail des commissions fait apparaître la persistance des «spécialités» réservées aux femmes ou choisies par elles.

Sur les septante-cinq commissions nommées en vue des sessions de septembre dernier et de février prochain (cf. FAO 3.8.90 et 18.1.91), quinze ne comptent aucune femme parmi leurs membres qui s'occupent de choses sérieuses telles que travailleurs frontaliers, main-d'œuvre étrangère, politique financière et fiscale, affaires immobilières, hautes technologies.

En revanche, les femmes sont relativement nombreuses dans les commissions intéressant l'école, la formation professionnelle et les activités médico-sociales (15 à 40%). Des proportions de 38 à 46% sont atteintes pour des sujets que les députés mâles laissent plus volontiers: statut des maîtresses de rythmique, modification du droit de la tutelle, suppression partielle du «pourcent culturel» pour les investissements, accueil de jour de la petite enfance, distributeurs de préservatifs.

On trouve rarement plus d'une ou deux femmes dans les commissions s'occupant d'affaires politiques du type intégration européenne, nomination des préfets, juridiction administrative, questions du double mandat, réglementation des manifestations sur la voie publique.

Les effectifs sont une chose et donnent une image certes indicative, mais incomplète, de la représentation féminine effective dans les assemblées législatives. Les travaux parlementaires reflètent une réalité plus nuancée, plus significative aussi. Car il ne suffit pas que les électeurs disent «prenez place Madame», il faut encore que les députés accueillent leurs collègues femmes dans les commissions, dans toutes les commissions, y compris celles qui s'occupent d'affaires politiques, financières et fiscales, notamment, jugées à tort ou à raison comme plus prestigieuses. ■

ZURICH

## Le candidat Ueli Maurer

(cjp) Le 7 avril, les électeurs zurichois éliront leurs autorités cantonales. Le Conseil d'Etat (deux UDC, deux radicaux, un PDC, un indépendant dissident de son parti et une socialiste) pourrait changer de composition, car deux élus ne demandent pas le renouvellement de leur mandat et un troisième est contesté dans son parti. Pour ne pas perdre sa double représentation, l'UDC, présidée par Christoph Blocher, a entrepris depuis le début de décembre 1990 une campagne intensive pour faire connaître le candidat appelé à succéder au sortant. De grosses annonces, nombreuses, présentent Ueli Maurer, le fils d'un pauvre paysan de la montagne, qui a réussi à quarante ans à être le premier des Zurichois puisqu'il préside cette année le Grand conseil. Jugez de ses qualités, c'est touchant!

Père de cinq enfants, dans une famille intacte, chef des septante employés de la coopérative agricole de Hinwil, dont il est l'administrateur depuis dix-sept ans après avoir obtenu le certificat fédéral de capacité d'employé de commerce et un diplôme de comptable, président de 180 députés et commandant

de 800 hommes au prochain cours de répétition où il sera major. Le fils du fermier continue de visiter ses clients, traite avec les paysans et les conseille de manière compétente.

Il a donc tout pour conquérir les électeurs qui, enfants, s'émerveillaient en entendant l'histoire de Cendrillon et qui rêvent à l'évocation des millionnaires américains qui ont commencé à gagner leurs premiers sous en cirant des chaussures ou comme porteurs de journaux. Mais j'ai oublié de signaler que Ueli Maurer a pratiqué activement une douzaine de sports et s'il a renoncé, par exemple, à la varappe, c'est pour se consacrer à sa famille. En plus des annonces les Zurichois ont reçu un prospectus de l'UDC avec des recommandations pour rester en santé et en forme cet hiver. Deux concours sont organisés pour l'occasion. Dans le premier, il faut indiquer les trois sports qui permettent à Ueli Maurer (administrateur à 23 ans, municipal à 28, capitaine à 30, député à 33, président du Grand conseil à 39) de conserver sa forme. Le deuxième concours donne à chacun l'occasion d'établir son bilan de santé en pratiquant chaque semaine trois fois une demi-heure de sport, en mangeant chaque jour une poire ou une pomme suisse et en buvant un verre de lait. Mais il faut bien songer au financement de toute cette propagande.

Questionné dans une assemblée publique à Rüchlikon, Ueli Maurer a déclaré ignorer les sommes investies en sa faveur. A la même assemblée, le nouveau candidat du parti radical a annoncé qu'un quart de million serait dépensé pour la publicité. Un fait est certain, la campagne pour la santé et la forme en hiver en buvant du lait et en mangeant des pommes ou des poires est «sponsorisée» ouvertement par sept entreprises dont l'Association cantonale d'agriculture et l'Union centrale des producteurs suisses de lait. Des prix sont prévus pour les gagnants et tous les participants au concours seront invités personnellement (des adresses pour la pub?) à une fête sportive en juin.

Ueli Maurer sera-t-il élu ? On le saura dans quatre mois, mais la campagne en sa faveur pourrait devenir un cas d'école de publicité politique sans utilisation de la télévision. Elle marque incontestablement un tournant quant à la quantité et à la diversité des moyens mis en œuvre pour soutenir un candidat. ■